

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**

Mesures de sauvegarde pour la dernière population importante de Tariers des prés en Wallonie



René Dahmen

Cantonement d'Elsenborn (DNF, SPW-DGO3)

Vallée avant et après travaux de restauration par broyage des buissons de saule.

Le Tariet des prés est en voie de disparition partout en Europe occidentale. Partout ? Non ! Une population résiste dans l'Est de la Belgique. Deux articles font le point sur les actions engagées par le DNF sur le domaine public et par AVES et Natagriwal dans les prairies privées.

RÉSUMÉ

La situation du Tariet des prés s'est fortement dégradée en Belgique au cours des 40 dernières années et on peut même parler d'une évolution dramatique. Il ne subsiste plus qu'une population importante de tariers (plus de 130 couples) dans l'Est du pays, sur la plaine du camp militaire d'Elsenborn et dans la RND de la Schwalm. Au cours des 10 dernières années, il a été

possible d'augmenter cette population de 30 % grâce à des mesures spécifiques prises au niveau de l'habitat. Les mesures les plus importantes sont l'ouverture du paysage par débroussaillage et la gestion des nardaias à fenouil et landes par des feux contrôlés. Ces travaux ont partiellement été financés par un projet LIFE (2006-2010).

Le dernier atlas des oiseaux nicheurs pour la période 2001-2007 souligne l'évolution négative des populations de tariers en Wallonie. De 880 couples au début des années '70, leur nombre est passé à 500 couples en 1985 et à 260 couples en 2007⁶. L'évolution des 30 dernières années a donc été très rapide. Entretemps, la situation s'est encore détériorée et dans beaucoup de réserves naturelles on ne compte plus que quelques couples. Seul l'Est du pays abrite encore deux populations importantes et stables : 50 couples dans la vallée de la Petite Roer⁷ (voir article de REUTER *et al.* dans ce numéro) et plus de 130 couples dans le domaine militaire d'Elsenborn et la réserve naturelle domaniale de la Schwalm qui représentent la population la plus importante du pays.

Le camp militaire d'Elsenborn fût créé en 1894 par les Prussiens. On y retrouve encore, sur de vastes étendues, les habitats tels qu'ils existaient partout dans l'Eifel il y a 100 ans. L'exploitation agro-pastorale (fauchage, abîssage*, pâturage) a façonné ce paysage avec des landes et des prairies de fauche à Fenouil des alpes. Les vastes nardaies à Fenouil des alpes, avec les plantes et espèces animales typiques, sont caractéristiques pour le territoire³. Il s'agit d'un camp militaire qui est utilisé de manière très intense par l'armée belge pour les exercices de tirs. Le camp n'est pas accessible au public.

* Irrigation des prairies.

Dans ce camp d'une étendue de 2575 ha, on trouve 680 ha de zones boisées et 1895 ha de milieux ouverts. Les habitats les plus riches sont les nardaies à fenouils qui s'étendent sur près de 500 ha et qui faisaient l'objet de fauchages jusqu'en 1940. Les landes ont été gérées jusqu'en 1944 par un troupeau de moutons. Après la Deuxième Guerre mondiale, le pâturage et le fauchage furent cessés, mais beaucoup d'habitats sont restés ouverts grâce aux feux provoqués par les exercices de tirs.

Gestion par le feu

Actuellement, les grandes étendues de nardaies à fenouil et les landes sont gérées par feux contrôlés ou spontanés (provoqués par les tirs)⁴. Tous les 6 à 8 ans les parcelles sont mises à feu en fin d'hiver (mars-avril). Grâce aux précipitations élevées dues à la période et à l'altitude, les feux ne brûlent qu'en superficie. Environ deux tiers de la surface sont allumés par les tirs, le restant est activement géré par feux contrôlés. Ces feux maintiennent le paysage ouvert et garantissent aux habitats un état de conservation très favorable. La population noyau du Tarier des prés se trouve dans les zones qui brûlent régulièrement.

La technique du feu contrôlé a bénéficié d'améliorations constantes au cours des 15 dernières années (contre-feu, utilisation d'une citerne à eau pour sécuriser la ligne de contre-feu, aménagement de zones fauchées pour diriger les feux). Cette technique permet de gérer des milieux naturels avec un minimum de personnel et de matériel.

Toutes ces activités doivent se dérouler dans des fenêtres de temps très étroites, étant donné que le camp est utilisé de manière intensive par l'armée durant toute l'année. L'information du public et des responsables politiques des communes avoisinantes est aussi important que la volonté de minimiser les dérangements par la fumée.

L'ouverture du paysage entraîne une recolonisation rapide par le Tarier des prés

Les zones recolonisées par des buissons ont pu être réouvertes par différentes techniques. La première technique appliquée était l'arrachage des buissons de saules en 2004 avec un engin débardeur muni d'un treuil télécommandé. Grâce à cette mesure, plusieurs fonds de vallée ont pu être réouverts et recolonisés par le tarier 3 mois après la mesure. Il est démontré que le



Fenouil des alpes.



Gestion par feu contrôlé dans le camp militaire d'Elsenborn. Chaque année, en fin d'hiver, 150 ha sont ainsi traités.

Tarier des prés réagit très rapidement et positivement à toute ouverture du milieu, à condition qu'une population noyau existe déjà dans les environs.

Dans les secteurs distants de plus de 70 mètres d'un chemin, la technique de l'arrachage n'est plus applicable. Dans ces zones, le débroussaillage est réalisé au moyen d'un engin chenillé équipé d'un bras de 8 mètres de long muni d'un broyeur. Cet engin de plus de 15 tonnes peut se déplacer d'un buisson à l'autre en vallées humides au moyen de plateaux spéciaux, formés d'un cadre en acier qui maintient des poutres en bois. Dans la majorité des sites, la technique du déchetage par engin sur plateaux est à présent favorisée, car elle évite de devoir trouver des zones de stockage des buissons arrachés. Elle est en outre économiquement plus avantageuse. Quelle que soit la technique utilisée, arrachage ou déchetage, de petites dépressions humides sont très souvent créées et colonisées par d'autres espèces (libellules et amphibiens, par exemple).

Le suivi des tariers dans la réserve naturelle domaniale de la Schwalm a montré qu'en zone boisée une vallée doit être ouverte sur une largeur minimale de 150 mètres pour inciter les tariers à s'installer. La présence d'une population noyau de tariers à proximité est probablement aussi une condition.

Encart 1. Suivi des migrations

Le Tardier des prés ne vit qu'un tiers de l'année dans sa zone de nidification en Europe. Le reste de l'année, il est en migration vers l'Afrique et dans ce continent. Peu de choses sont connues de ce séjour en Afrique. Grâce à des oiseaux munis d'émetteurs, on a pu montrer que certains oiseaux traversent le Sahara en 2 à 3 jours sans s'arrêter. La migration vers l'Europe dure 2 semaines. Un oiseau a parcouru 3.800 km d'un seul trait. On a également pu mettre en évidence que les oiseaux sont très fidèles à leur zone d'hivernage et reviennent chaque année au même endroit au Nigeria. Si un territoire voisin, plus riche, n'est pas occupé car son occupant est mort en route, par exemple, l'oiseau ne le prend pas. Il reste dans son territoire.¹

Les conditions de milieu au Nigeria sont actuellement très bonnes, ce qui laisse penser que la cause de la grave diminution des populations en Europe ne se trouve pas en Afrique, ni sur les couloirs migratoires, mais bien en Europe.

L'influence des changements climatiques a également été étudiée. Il a ainsi été montré que les premiers retours d'Afrique ont avancé de 18 jours depuis les années '60.

Évolution positive

Les relevés effectués en 2001 ont montré que 105 territoires étaient occupés par des tariers. Ces relevés cartographiques se font en juin, après l'éclosion des jeunes. À cette période, les oiseaux adultes sont très actifs dans la recherche d'insectes pour nourrir les jeunes. L'observateur peut repérer et identifier les deux oiseaux adultes dans leur territoires le long d'un parcours réalisé dans la vallée. En règle générale, le couple suivant, en alerte à cause de l'intrus, est déjà repéré depuis le territoire précédent, distant de 100 à 200 mètres.

En préambule au projet LIFE démarré en 2006 qui avait le Tardif des prés comme espèce-cible, une nouvelle cartographie réalisée en 2005 a montré que la population était stable avec un résultat de 106 territoires occupés.

L'objectif du projet LIFE, qui s'est déroulé de 2006 à 2010, était de mener des mesures de restaurations pour réouvrir les paysages et augmenter la diversité biologique. Vu le faible nombre de feux spontanés durant la période 1985 à 1995, beaucoup de zones recolonisées par le genêt et les buissons avaient perdu

leur caractère d'un paysage ouvert. De nombreuses nardaies à fenouil et des landes, recolonisées par des espèces ligneuses au cours des décennies précédentes, ont été ouvertes par l'enlèvement des buissons et des arbres transformés en plaquettes destinées au bois énergie. Au total, 35 ha de nardaies à fenouil sont à présent fauchées par des agriculteurs après restauration par fraisage ou mulchage. Dans les zones à tardif ce fauchage peut se faire seulement après le 1^{er} août.

À la clôture du projet LIFE en 2010, les relevés cartographiques ont renseigné un total de 133 territoires occupés. On pouvait donc constater qu'Elsenborn ne disposait pas seulement de la dernière grande population de Tardif des prés, mais que cette population, à l'inverse d'autres territoires, a pu être augmentée de 30 % grâce à des mesures ciblées.

Quelle évolution après le projet LIFE ?

Depuis la fin du projet LIFE, un fonds, alimenté par les ventes de bois dans les domaines militaires, permet de continuer à prendre chaque année des mesures en faveur des habitats et en particulier pour

Engin chenillé équipé d'un bras de 8 mètres de long muni d'un broyeur. Cet engin de plus de 15 tonnes peut se déplacer d'un buisson à l'autre en vallées humides au moyen de plateaux spéciaux, formés d'un cadre en acier qui maintient des poutres en bois.



Les chercheurs sont d'avis qu'une population noyau doit avoir une taille minimale de 30 à 50 couples. En Europe, dans le paysage « normal », le tardif disparaît. Il ne subsiste plus que là, où on intervient spécifiquement pour l'espèce.

cette dernière grande population de Tariers des prés. Le plan de gestion prévoit d'ouvrir d'autres vallées dans la partie Ouest du camp par déchiquetage des buissons. Ces vallées avaient été désertées par le turier, alors qu'il y était fréquent il y a 20 ans.

Mais la mesure la plus importante (et la plus économique) reste la gestion par le feu. La mise à feu de 150 ha est une tâche annuelle prioritaire à la fin de l'hiver.

En juin 2015, un nouvel inventaire des territoires de tariers a été réalisé. Il s'est vérifié, comme pour la vallée de la Roer⁷, que l'année 2015 était une année très favorable pour le turier. Ainsi, 153 territoires occupés ont été dénombrés. Un chiffre encore plus élevé que le résultat de 2010, mais l'analyse de la carte de répartition montre que si de nombreux territoires ont été gagnés dans les vallées ouvertes, les tariers ont par contre désertés les vallées où trop de buissons s'étaient installés. Dans ces dernières, les Tariers pâtres et Pies-grièches écorcheurs étaient nombreux, mais plus de Turier des prés.

Fixer des objectifs clairs

Même si le camp militaire est utilisé de manière très intensive, l'objectif est de maintenir l'intérêt écologique de ce site. Le maintien de cette dernière grande population de tariers en Belgique est un objectif prioritaire et essentiel si l'on veut que l'espèce recolonise un jour des zones agricoles. Vu que la population est stable et que l'espèce réagit très vite à l'ouverture de milieux propices, on estime que la population peut encore être augmentée.

La définition d'objectifs clairs et d'espèces à favoriser est essentielle. Ainsi, il n'est pas possible de choisir comme espèces-cibles, pour une même zone, le Turier des prés, la Pie-grièche écorcheur et le Cuivré de la bistorte. Si ces deux dernières espèces trouvent très attractif un fond de vallée avec un cortège d'habitats intacts, parsemés d'un grand nombre de buissons de saules, il en est tout autrement pour le Turier des prés. L'embroussaillage progressif va amener le Turier des prés à quitter la vallée et rechercher des zones ouvertes riches ailleurs... sans les trouver nécessairement.

En allemand, le Turier des prés, comme le Pipit farlouse, sont désignés par le terme « *Offenlandarten* », littéralement : « des espèces des milieux ouverts ». L'expérience acquise dans le camp militaire d'Elsenborn et la réserve naturelle domaniale de la Schwalm a confirmé qu'ils ont effectivement besoin

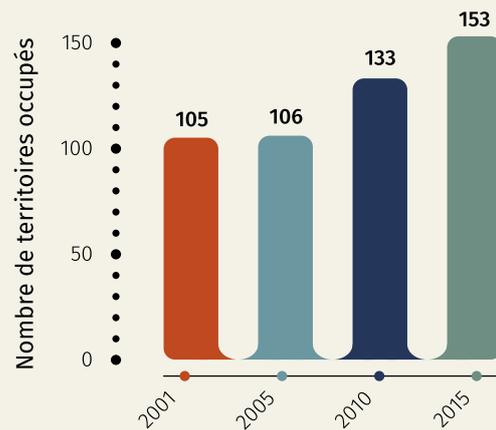


Figure 1. Évolution du nombre de territoires occupés par un couple de Tariers de prés entre 2001 et 2015 sur le camp militaire d'Elsenborn et la réserve naturelle domaniale de la Schwalm.

Encart 2. Facteurs défavorables au Turier des prés et mesures à prendre

- Fauchage trop tôt dans la saison.
- Intensification de l'agriculture entraînant une perte de diversité dans les prairies, donc moins d'insectes.
- Manque de bandes refuges non exploitées, enlèvement des clôtures, gestion intensive jusqu'au fossé limite.
- Pâturage trop intense.
- Fermeture du paysage par l'installation de buissons.
- Dérangement par les promeneurs avec chiens sans laisse.

Exemples de mesures favorables

- Report des dates de fauche et de pâturage au-delà du 15 juillet.
- Débroussaillage des territoires et autres mesures spécifiques d'ouverture du milieu.
- Installation de piquets comme postes d'affût.

POINTS-CLEFS

- ▶ Les populations de Tarriers des prés sont en recul dramatique partout en Wallonie et en Europe occidentale.
- ▶ Seul l'Est du pays accueille encore une population importante et en augmentation.
- ▶ Des actions de gestion spécifique pour favoriser son habitat sont menées dans le camp militaire d'Elsenborn et la RND de la Schwalm.
- ▶ Les actions principales consistent à ouvrir sévèrement les paysages par débroussaillage ou feu contrôlé.

de milieux vraiment ouverts et qu'ils réagissent de manière positive (et rapidement) à toute ouverture du milieu. Ainsi, une zone parsemée de buissons de saules tous les 50 mètres, jugé par l'homme comme un milieu ouvert, n'est plus considéré par le tarier comme un habitat intéressant vu la multiplication des structures verticales. L'augmentation du nombre de buissons de saules va de pair avec celle des couples des Pie-grièches écorcheurs et, progressivement, la diminution, voire la disparition, du Tarier des prés.

Il serait utile, à l'échelle de la Wallonie, d'analyser toutes les zones où subsistent encore des couples de tariers à travers le triple prisme : fauchage avant le 15 juillet, pâturage avant le 15 juillet et fermeture du milieu par des buissons. Peut-être qu'un de ces trois facteurs défavorables est responsable de la diminution drastique et de la désertion de milieux autrefois occupés par l'espèce. Si c'est le cas, des mesures doivent être prises rapidement pour maintenir ces derniers couples (report des dates de fauchages ou de pâturage au moyen de conventions ; ouverture du milieu...). Avec un peu de chance, on pourrait même assister à une évolution positive.

Le faible nombre relatif de territoires occupés en Wallonie demande à agir rapidement. Comme le souligne HORCH⁵, spécialiste du tarier en Suisse : une fois que l'espèce a disparu, il est extrêmement difficile de la récupérer. Il faut donc tout entreprendre pour maintenir les dernières zones. ■

Bibliographie

- ¹ **Cresswell W** (2015). How the importance of survival estimates in estimating Whinchat population dynamics depends on the scale of migratory connectivity and site fidelity. In : Bastian H.-V., Feulner J. (eds). Proceedings of the 1st European Whinchat Symposium : *Living on the edge of extinction in Europe*. Helmbrechts, Germany, 28-29 May. Landesbund für Vogelschutz/Kreisgruppe Hof, LBV Hof Helmsbrechts, p. 145-158.
- ² **Dahmen R.** (2015). Maßnahmen zum Erhalt der letzten wichtigen Braunkehlchenpopulation Belgiens. In : Bastian H.-V., Feulner J. (eds). Proceedings of the 1st European Whinchat Symposium : *Living on the edge of extinction in Europe*. Helmbrechts, Germany, 28-29 May. Landesbund für Vogelschutz/Kreisgruppe Hof, LBV Hof Helmsbrechts, p. 233-242.
- ³ **Frankard P.** (2014). Les nardaies montagnardes à *Meum athamanticum* du plateau d'Elsenborn (Est de la Belgique). Évolution spontanée depuis l'arrêt des pratiques agro-pastorales. Impact de la gestion conservatoire par la fauche ou la mise à feu contrôlée. *Lejeunia* 192 : 1-30. 
- ⁴ **Frankard P., Dahmen R.** (à paraître). Bilan de 25 ans de restauration et de gestion de landes sèches et des nardaies en Wallonie. Actes du colloque du 13 novembre 2014, « La gestion de la Biodiversité, 25 ans après... ». Forêt.Nature.
- ⁵ **Grüebler M. U., Horch P., Spaar R.** (2015). Whinchats impacted by changes in alpine grassland management : research results from Switzerland. In : Bastian H.-V., Feulner J. (eds). Proceedings of the 1st European Whinchat Symposium : *Living on the edge of extinction in Europe*. Helmbrechts, Germany, 28-29 May. Landesbund für Vogelschutz/Kreisgruppe Hof, LBV Hof Helmsbrechts, p. 263-273.
- ⁶ **Jacob J.-P., Dehem C., Burnel A., Dambiermont J.-L., Fasol M., Kinet T., Van Der Elst D., Paquet J.-Y.** (2010). *Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007*. Ed. Spw-AVES, 524 p.
- ⁷ **Reuter G.** (2015). Der Rückgang des Braunkehlchens in Belgien und Gegenmaßnahmen am Beispiel des Rurtales. In : Bastian H.-V., Feulner J. (eds). Proceedings of the 1st European Whinchat Symposium : *Living on the edge of extinction in Europe*. Helmbrechts, Germany, 28-29 May. Landesbund für Vogelschutz/Kreisgruppe Hof, LBV Hof Helmsbrechts, p. 243-254

Crédits photos. R. Dahmen (p. 25, 26, 27, 28).

René Dahmen

rene.dahmen@spw.wallonie.be

Cantonement d'Elsenborn,
 Département de la Nature et des Forêts (SPW-DGO3)
 Unter den Linden 5 | B-4750 Elsenborn